

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES 35^{ème} rallye régional PEA du 14 JUILLET

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : lundi 29 MAI 2017

Ouverture des engagements : lundi 29 MAI 2017

Clôture des engagements : Iundi 3 JUILLET 2017 à minuit Parution du road-book : samedi 8 JUILLET 2017

Dates et heures des reconnaissances : samedi 8 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

dimanche 9 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 jeudi 13 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vérifications des documents et des voitures le : jeudi 13 JUILLET 2017 de 16h30 à 21H30

Lieu: Avenue du Breuchin, derrière la Mairie à RADDON

Heure de mise en place du parc de départ le : jeudi 13 JUILLET 2017 à 16h00

Lieu : Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, Avenue

du Breuchin à RADDON ET CHAPENDU

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : jeudi 13 JUILLET 2017 à 19h00

Lieu : préau de l'école, derrière la Mairie de RADDON

Publication des équipages admis au départ le : jeudi 13 JUILLET 2017 à 21h45

Lieu : place de la Mairie, à RADDON ET CHAPENDU

Publication des heures et ordres de départ le : jeudi 13 JUILLET 2017 à 21h45

Lieu : place de la Mairie, à RADDON ET CHAPENDU

Briefing des pilotes prioritaires le : écrit distribué aux vérifications administratives

Vendre di 14 ivillet 2017 à 8600

Vendredi 14 juillet 2017 à 8h00 Départ de : parc fermé, CH Place de la Mairie de

RADDON

Vendredi 14 juillet2017 à 16h34 Arrivée : parc fermé, Place de la Mairie de RADDON

Vérification finale le : vendredi 14 JUILLET 2017

Lieu: Garage FORD DORMOY à FROIDECONCHE

Publication des résultats du rallye le : vendredi 14 JUILLET 2017 30' après l'entrée du dernier

concurrent en parc fermé

Lieu : parc fermé, Place de la Mairie de RADDON

Remise des prix le : vendredi 14 JUILLET 2017 à 19h30

Lieu: Place de la Mairie à RADDON ET CHAPENDU

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Luronne organise en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx) et de la ville de RADDON, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé : **35**ème rallye régional PEA du **14 JUILLET**.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 24/04/2017 sous le numéro 45/403

Comité d'Organisation

Président : Michel MAUVAIS

Membres : Comité directeur de l'ASA Luronne

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Luronne, 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

Téléphone : 03.84.75.78.42 Fax : 09.71.70.68.60

Permanence du Rallye : Préau de l'école, derrière la Mairie Lieu, date, horaire : 70280 RADDON ET CHAPENDU

vendredi 14 JUILLET 2017 de 6h30 à 20h00

Organisateur technique

Nom: ASA Luronne

Adresse: 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs:

Jean-Pierre SIMON licence 0409/2746 au PC Directeur de Course : **Hubert BENOIT** licence 0411/3617 Directeurs de Course Adjoints : adjoint au D/C au PC Daniel BLANQUIN licence 0308/1941 Voiture tricolore Michel PISSARD licence 0409/5461 Voiture damier Claude PETOT licence 0409/3614 ES 1 au PC Denis DUROC licence 0411/147050 ES 2 au PC Jean-Christophe OUDIN licence 0204/236865 ES₁ Thierry COURANT licence 0409/16140

ES 2 au PC

Jean-Christophe OUDIN licence 0204/23686
ES 1

Thierry COURANT licence 0409/16140
ES 1 adjoint

David POUPON licence 0413/36906
ES 2

Gérard FINQUEL licence 0405/1913
ES 2 adjoint

Régis BOITEUX

Docteur Eliane BRETL

Claude CONDAMIN

Gérard SIMON

Médecin Chef :

Commissaires Techniques responsable : Claude CUENOT licence 0405/4454 Commissaires Techniques : André LALLEMAND licence 0411/55989

Raphaël PELLICCIA licence 0421/214364
Serge BULLIER licence 0409/19678
Emile TENA licence 0412/212893
Jean-Louis REVERCHON licence 0421/6835

licence 0314/122813

licence 0419/12017

Chargés des relations avec les concurrents (CS): Monique FRANCE licence 0409/29181

Elisabeth LOUIS licence 0313/1287
Pascal ROY licence 0409/6829

Chargée des commissaires Sandrine ULRICH licence 0409/238005

NB: les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

1.2P. ELIGIBILITE

Chargés des relations avec la presse :

Le 35^{ème} rallye régional du 14 JUILLET compte pour la coupe de France des rallyes 2017, les challenges de la ligue BFC 2017, les challenges STPI-PRE-SEROUX, VED et ASA LURONNE 2017.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA la liste des engagés avec les heures de convocations aux vérifications administratives et techniques qui auront lieu le : jeudi 13 JUILLET 2017 de 16h30 à 21h30 au préau de l'école, derrière la Mairie de RADDON ET CHAPENDU.

Les vérifications finales seront effectuées : garage FORD DORMOY à FROIDECONCHE.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 35^{ème} rallye régional du 14 JUILLET doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 4 JUILLET 2017.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
 avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 290 €
 avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 265 €
 sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée suivant le détail présent dans le road book, lotissement du gymnase et rue du tissage à RADDON ET CHAPENDU.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 35^{ème} rallye régional PEA du 14 JUILLET représente un parcours de 125,4 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,6 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5-7 : la Grange de 4,1 km. ES 2-4-6-8 : la Corbière de 9,1 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : samedi 8 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

dimanche 9 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

vendredi 13 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Commissaire de route : chasuble orange

Chef de poste : chasuble orange barrée

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :

2ème 1er 3ème **SCRATCH** 300€ 200€ 100€ **GROUPES** 100€ 60€ 30€ **CLASSES** 270€ 170€ 110€ + de10 partants

8 à 10 partants 270€ 170€ 80€

1 à 7 partants 270€

EQUIPAGE 100% FEMININ 200€ Moins de 3 partants 50%

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le vendredi 14 JULLET 2017, Place de la Mairie ou au préau de l'école en cas de pluie, à RADDON ET CHAPENDU, à 20h00. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr